

APPARTEMENT 2 CHAMBRES - PLACE DE BLATON, 6 à BLATON
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Veillez compléter ce formulaire en lettres MAJUSCULES.
Vous ne pouvez déposer qu'un seul formulaire.
Joignez tous les documents nécessaires au formulaire.

1. CANDIDAT(E)

CONJOINT(E) ou COHABITANT(E)

Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :
N° Registre National* :	N° Registre national* :
Nationalité :	Nationalité :
Profession :	Profession :

Téléphone (en journée) :
Autre numéro :
Courriel (@) :

2. ADRESSE

Rue :	N° :	Bte :
Code postal :	Commune :	
Adresse courrier (si différente) :		
Rue :	N° :	Bte :
Code postal :	Commune :	

* Le numéro national est un élément essentiel de la candidature à un logement communal.
Vous pouvez le trouver : sur votre carte SIS (mutuelle), sur votre carte d'identité, sur certaines compositions de ménage.

3. ENFANTS faisant partie du ménage : joindre composition de ménage.

4. REVENUS

Origine des revenus	Montant mensuel
	Total :

Service de surendettement : OUI – NON Médiateur de dettes OUI – NON

Coordonnées :

Veuillez joindre les preuves de revenus. Le montant du loyer (615,00€) ne peut excéder 40 % du montant total des revenus.

5. DATE SOUHAITÉE D'EMMENAGEMENT : / / 2026

Les soussignés déclarent sur l'honneur que les renseignements repris dans le présent formulaire sont exacts et complets et avoir pris connaissance du fait que toute fausse déclaration portant sur les conditions d'admission entraînera la radiation de leur candidature ainsi que l'impossibilité de se réinscrire.

Fait à, le20.....

Signature(s)

Le (la) candidat(e)

Le (la) conjoint(e) ou Les autres membres majeurs
cohabitant(e)

A joindre obligatoirement à la présente :

- Preuve des revenus (fiches de salaire récente, allocations de chômage, CPAS, Mutuelle, ...)
- Preuve de paiement des 3 derniers loyers ;
- Attestation de composition de ménage (à demander auprès de votre commune)

« La Commune de Bernissart est responsable du traitement de vos données. Elle est légalement représentée par son Bourgmestre, Monsieur Roger Vanderstraeten, et sa Directrice générale, Madame Véronique Bilouet. Nous traiterons vos données aux fins de sélectionner un candidat-locataire et ce, sur base de l'article 6 du décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation. Le traitement de ces données conditionnera la conclusion ou non du contrat de bail. Ces données ne seront transmises à aucun tiers. Si votre candidature n'est pas retenue, vos données seront conservées 5 ans après votre candidature puis seront éliminées. Si votre candidature aboutit, nous conserverons vos données jusqu'à la restitution de la garantie locative. Vous disposez du droit d'accéder à vos données, du droit à l'effacement, du droit à la rectification, du droit de limiter le traitement de vos données à caractère personnel. Vous disposez du droit d'introduire une plainte auprès de l'Autorité de protection des données :

<https://www.autoriteprotectiondonnees.be/citoyen/agir/introduire-une-plainte>. »